

BRANCHE DU NÉGOCE ET INDUSTRIE DES PRODUITS DU SOL, ENGRAIS ET PRODUITS CONNEXES

AGEFOS PME est le partenaire de votre branche professionnelle depuis la signature de l'accord formation du 22 novembre 2015. Cet accord rend obligatoire le versement des contributions au titre de la professionnalisation et de tout ou partie du plan de formation. À ce titre, nous avons le plaisir de vous offrir cette édition de la Lettre Emploi-Formation, vous récapitulant les points clés de notre partenariat.

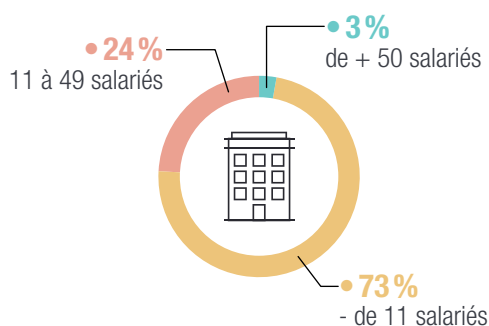
VOTRE SECTEUR PROFESSIONNEL (données bilan consolidé année 2017)



1 128
ENTREPRISES



14 087
SALARIÉS



PLAN DE FORMATION



3 552
STAGIAIRES
FORMÉS



29 011
HEURES
STAGIAIRES

229

CONTRATS
DE PROFESSIONNALISATION

DISPOSITIFS
DE PROFESSIONNALISATION

1 385

PÉRIODES
DE PROFESSIONNALISATION

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

37
SALARIÉS
AUTONOMES

167
SALARIÉS DES
ENTREPRISES

PROJETS EMPLOI-FORMATION

AVEC SMART PME, REPOUSSEZ LES FRONTIÈRES DU NUMÉRIQUE

L'essor du numérique s'accompagne de nombreux défis à relever et offre des opportunités pour le développement des entreprises. C'est pourquoi AGEFOS PME vous propose SMART PME, une gamme progressive de 3 solutions :

- **START Sensibilisation** : actions de sensibilisation aux enjeux de la transformation numérique,
- **SMART Transition** : actions de formation visant la mise à niveau numérique de l'entreprise,
- **SMART Transformation** : élaboration d'un plan de transformation numérique personnalisé, formalisé avec l'appui d'un conseiller externe.

SIMPLIFIEZ VOS INSCRIPTIONS AVEC ACCÈS FORMATION !

Pour toujours mieux répondre à vos besoins en formation une inscription en ligne est désormais possible grâce à l'outil Accès formation. Déployé sur tout le territoire, cet outil permet aux organismes de formation d'inscrire leurs dates de formation collectives. Vous pouvez ensuite choisir votre formation en ligne sans envoyer de demande de prise en charge papier. Plus simple, plus connectée, plus rapide, [Accès formation](#) est votre nouvel allié formation !

L'OBLIGATION D'EMPLOI DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS DANS LES ENTREPRISES DU NÉGOCE ET DE L'INDUSTRIE DES PRODUITS DU SOL, ENGRAIS ET PRODUITS CONNEXES

Dans le cadre de son observatoire, votre branche professionnelle a analysé la situation de ses établissements au regard des obligations d'emploi de travailleurs handicapés. Un focus sur le profil des travailleurs handicapés employés dans la branche a également été réalisé et comparé au profil de l'ensemble des salariés des entreprises du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes.



Joël Ruiz
Directeur Général

A l'heure où la formation professionnelle connaît de profondes mutations, AGEFOS PME inscrit d'ores et déjà son action dans le cadre des missions que se verront confier les Opérateurs de compétences demain.

Déjà particulièrement mobilisé sur les politiques de l'emploi, AGEFOS PME prendra pleinement part à ce nouveau système de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Pour cela il renforcera encore davantage son expertise en ingénierie de certification et en prospective afin de soutenir les branches professionnelles, renforcera les services dans le domaine de l'alternance et l'accompagnement des plus petites entreprises dans la gestion de leurs compétences, et poursuivra le travail mené avec les partenaires de l'emploi au plus près des territoires.



RÉSEAU DE PROXIMITÉ

15 DÉLÉGATIONS TERRITORIALES

dont **2** dans les départements et régions d'outre-mer


85 
IMPLANTATIONS LOCALES

 **1 060 SALARIÉS**
aux côtés des entreprises

NOS ADHÉRENTS

330 400

NOMBRE D'ADHÉRENTS

 **91 %**
des entreprises sont
DES TPE

5,87 
MILLIONS
de salariés
couverts

OBSERVATOIRES & CERTIFICATIONS



40

OBSERVATOIRES
prospectifs des métiers
et des qualifications



80

CERTIFICATS DE QUALIFICATION
professionnelle créés
ou renouvelés



150

ÉTUDES MENÉES

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

19 200

DEMANDEURS D'EMPLOI
accompagnés dans le cadre
d'un dispositif d'aide au retour
à l'emploi

71 630 ALTERNANTS

accompagnés dont :

- > **27 120** contrats d'apprentissage par le biais de **971** CFA
- > **44 510** bénéficiaires d'un contrat de professionnalisation

564 000

STAGIAIRES FORMÉS dont :

- > **59 600** périodes de professionnalisation
- > **26 500** comptes personnel de formation